



## Retraite Sportive CHARMEIL-VENDAT-ST.REMY



### *Procès -Verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 28 août 2020 à VENDAT*

Bureau

**Présents** : Mmes M.N. Alves, M. Thomas ; Mrs J. Bodin, H. Rebours, J Morand

**Absente excusée** : Mme Pascale Corre-Martin

Participants à l'Assemblée Générale : 74 adhérents présents et 6 représentés. Soit 80 adhérents

Le nombre d'adhérents est de 181, la tenue de l'assemblée n'étant pas soumise à un quorum, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 9h45

#### **Accueil des participants.**

Mesdames, Messieurs, Chers amis, bonjour.

Merci de votre présence à cette AG qui surtout en cette période de Covid 19 prouve l'attachement que vous portez à notre association et c'est pour moi un plaisir de vous y retrouver.

Je salue les élus, Mr Jean-Marc Germanangue maire de Vendat, Mme Sandrine Laurent conseillère municipale de Vendat chargée des associations, Madame Geneviève Descoins Vice-Présidente du CODERS de l'Allier ainsi que J Paul Botteau Président du CORERS, mais qui est là en qualité d'animateur de Tir à l'arc du club de Bellerive avec qui nous partageons cette activité commune et Max Gimenez animateur danse de Bellerive qui nous assiste pour le lancement de l'activité danse

Mesdames, Monsieur, c'est un honneur de vous accueillir à cette AG.

Cette année en plus de la Covid 19, nous avons dans notre club beaucoup de personnes touchées soit personnellement soit dans leur entourage par la maladie, les accidents ou les difficultés dues au vieillissement. Nous avons malheureusement à déplorer les décès de Chantal PORTE qui s'est battue de façon extraordinaire pendant 3 ans contre un cancer des plus tenaces et Renée VIZIER qui par son érudition et sa grande modestie a fait l'unanimité auprès de ceux qui la côtoyaient. 2 adhérentes estimées à juste titre par tous et, pour raisons sanitaires, nous n'avons même pas pu les accompagner pour leur dernier voyage. Je vous demande un moment de recueillement pour les saluer maintenant.

#### **Adoption du Procès-verbal de l'AG du 30 août 2019.**

Le PV qui a été envoyé à tous en son temps et qui est affiché en salle est adopté à l'unanimité.

## Poste de Vérificatrice aux Comptes

Suite à la démission d'Alain BARTHELA, Pascale CORRE- MARTIN a accepté le poste ; je vous demande de la confirmer à ce poste.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## Poste de Trésorière

Depuis 3 ans Marylène THOMAS assume avec dévouement cette fonction. Elle est malheureusement contrainte de démissionner pour des raisons de santé. Nous la remercions vivement pour son travail accompli avec sérieux.

Christine ESCRIBA a accepté le poste, je vous demande de la confirmer au poste de trésorière. Conformément aux statuts, la cooptation à ce poste est valable jusqu'au terme du mandat de Marylène c'est à dire jusqu'à la fin de la saison 2020-2021.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## Rapport moral du Président :

La saison 2019-2020 que nous clôturons est une année bien particulière. Joyeusement commencée en septembre, elle s'est brutalement interrompue par décision gouvernementale de confinement général le 13 mars 2020. La FFRS a donné l'ordre bien légitime de cesser toute activité et toute réunion, ce que nous avons bien sûr respecté. Mais qu'allait-il devenir de ce lien social, moteur de notre club auquel nous tenons tant ? Il fallait à tout prix tenter de continuer cette convivialité qui est le principe de base chez nous.

Quelques adhérents passant des blagues et autres belles vidéos à quelques uns de leurs amis, Marie Noëlle a pris l'initiative de regrouper tous ces envois et de les rediffuser à tous. Radio RS était née et au fil des jours, le volume des envois n'a fait que grandir en prenant soin de ne conserver que les messages ludiques ou artistiques. C'est peu, mais à part quelques adhérents qui ont signifié qu'ils n'étaient pas intéressés, ce qui est tout à fait normal, il faut bien reconnaître que la majorité a chaleureusement remercié Marie Noëlle à la fin du confinement qui a signifié l'arrêt de cette opération. MERCI Marie Noëlle, grâce à toi il n'y a pas eu d'oubliés dans le club pendant cette période sombre.

A noter également que les animatrices de la MEE ont chaque semaine envoyées aux participants habituels des exercices dont elles ont hebdomadairement aussi assuré l'envoi des solutions pendant 12 semaines.

Je compte sur chacun d'entre-vous pour inciter les adhérents de la saison passée à renouveler leur licence et participer aux activités. Il ne s'agit pas de "faire du chiffre" mais simplement ne pas laisser sur le bord du chemin des personnes qui auraient tendance à s'isoler, nous savons tous pour l'avoir vécu pendant le confinement que cette tendance est naturelle et qu'elle s'accroît avec l'âge.

Nous allons faire de notre mieux pour redémarrer ; nous avons reçu fin juillet des directives Gouvernementales et Fédérales pour pouvoir agir. Chaque membre **peut et doit** en prendre connaissance sur le site de la FFRS Espace privé Espace animateurs instructeurs et médecins Recommandations fédérales pour la reprise des activités

Je termine par de chaleureux remerciements adressés aux animateurs et membres du Comité Directeur. Vous êtes les moteurs de notre association et les garants de l'esprit de convivialité sportive. Sans vous pas de club et combien de personnes qui resteraient isolées.

## Compte-rendu financier, subventions.

La Trésorière détaille les différents compartiments du compte de résultats et donne le solde : au 28/08, il est de 7653,20 euros. Pour cette saison 2019 2020 nous avons un budget prévisionnel qui devait nous permettre de diminuer la trésorerie en finançant diverses réunions festives qui ont le mérite de maintenir la convivialité, mais la Covid 19 en a décidé autrement, nous sommes donc restés largement excédentaires quasiment au même niveau que la saison passée. Nous venons de recevoir de Mr Germanangue maire de Vendat un avis d'attribution de 100€

de subvention, nous remercions la Municipalité. Nous apprécions toujours autant les prêts gratuits de salles et les dérangements que cette pandémie vous occasionne pour nous satisfaire. Ces prêts sont tout simplement vitaux pour nous.

## **Budget prévisionnel**

La saison passée nous avons défini un budget prévisionnel en fort déficit pour rétablir un niveau financier en adéquation avec les activités du club.

Malheureusement, nous n'avons pas pu mettre ce plan à exécution et nous voici au même point qu'en 2019.

Sans changer d'objectif nous établissons un nouveau budget prévisionnel en déficit de 3000 €, mais bien malin qui pourrait assurer qu'il sera respecté compte tenu des aléas sanitaires, les principales dépenses, à part des dépenses de fonctionnement étant des festivités diverses encore bien incertaines.

Le comité directeur a toutefois décidé de doter chaque adhérent d'un tee shirt marqué du sigle du club ce qui représente une valeur globale d'environ 1500 € entièrement à la charge du club.

Pas de rentrées de rencontre interclub, le budget du réveillon toujours prévu à l'équilibre, seuls IRONMAN, le Yoga et les cotisations apportant des rentrées financières.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

## **Rapport des vérificateurs aux comptes.**

Le président présente le rapport de vérification des comptes établi par Pascale Corre-Martin.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

**Le Président remercie la trésorière et la vérificatrice aux comptes pour leur excellent travail.**

## **Cotisations, adhésions et certificats médicaux**

Cette année le comité directeur a décidé de maintenir le montant de la licence à 42 euros malgré la hausse de 1€ de la part régionale. La licence des animateurs sera de 28 €, le montant de ce que nous reversons à la fédération.

Pas d'objection. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La participation mensuelle pour le yoga reste identique à l'an dernier.

Pour obtenir la licence, un nouvel adhérent doit remettre un certificat médical notifiant l'absence de contre indication à la pratique des activités choisies, ou plus simplement le certificat type de la fédération (téléchargeable sur le site FFRS) qui a été joint à votre demande de renouvellement, un chèque de 42 € montant de la cotisation, l'imprimé relatif à l'assurance signé, le recueil de consentement des personnes signé et la demande d'adhésion personnelle.

Pour renouveler sa licence, il faut : l'attestation relative au questionnaire santé ou un certificat médical si vous avez répondu oui à une des questions ou que votre dernier certificat a atteint sa limite de validité (3 ans), le chèque de 42 €, le bordereau d'assurance signé.

Les dossiers complets doivent être remis à Hervé, Marie Noëlle ou aux animateurs

**RAPPEL** : les participants qui n'auront pas renouvelé leur licence pour le **30 septembre ne pourront pas participer aux activités (ni eux ni surtout le club ne seront assurés)** il est donc demandé aux animateurs de bien vérifier que chaque participant a bien sa licence à jour.

Il est également rappelé que le droit à l'image que signent les adhérents ne concerne que la diffusion par le club et non la diffusion sur les réseaux sociaux par les adhérents, ces diffusions n'engageraient en cas de litige que les personnes les ayant diffusées.

## Formation

Joël Benincasa terminera du 12 au 16 octobre le M2 qui terminera sa formation d'animateur rando et Raymonde Morand du 2 au 6 novembre son M2 activités dansées, espérons que ces stages seront maintenus.

Nous avons toujours besoin de nouveaux animateurs, certains toujours vaillants prennent quand même de l'âge et il est indispensable de prévoir leur succession.

Parlez-en avec eux, ils sont les mieux à même pour vous dire la satisfaction qu'ils en retirent.

## Rapport d'activités de l'année écoulée

Détail sommaire des 12 activités

- **Pétanque** : L'activité a pu continuer cet été avec l'aimable autorisation de la municipalité de St Rémy sous réserve d'un protocole sanitaire. Merci à la municipalité.
- **Gym-équilibre** : L'effectif de 25 à 30 participantes incluant les participantes de Bellerive.

A l'arrêt depuis la confinement l'activité reprend le lundi 7 septembre en appliquant le protocole établi par les animatrices suivant la législation

- **Grande randonnée** : Lors du déconfinement, toujours pas d'autorisation de la FFRS pour reprendre les activités sauf rando à titre privé. Qu'à cela ne tienne, Marie Noëlle a demandé qui était intéressé par des randos de ce type et a chaque semaine mis en rapport ceux qui avaient des idées de parcours avec ceux qui voulaient randonner à titre privé. Ainsi nous avons pu maintenir le lien entre tous évitant que ne se forment des groupes isolés qui auraient à la reprise risqués de se maintenir nuisant à la cohésion des groupes habituels..

A la reprise autorisée des randos, la grande rando qui chaque année continue pendant les vacances scolaires a repris comme par le passé avec un nombre de participants un peu plus faible mais quand même satisfaisant compte tenu du passage du Covid. Les animateurs ont pris soin de prévoir au sein d'une rando un parcours raccourci afin d'inviter tout adhérent du club et en particulier de la moyenne rando à bénéficier d'une sortie adaptée. Force est de constater que ce ne fut pas un grand succès, mais quelques personnes ont quand même saisi cette opportunité.

- **Moyenne randonnée** : noyau de 15 adeptes auquel se greffent d'autres personnes pour atteindre jusqu'à plus de 20 personnes pour des marches de 7 km en moyenne. Reprise mardi 1<sup>er</sup> septembre
- **Marche-promenade** : Le nombre de marcheurs est de 10 personnes en moyenne,

Jean François étant indisponible les animateurs de la grande rando ont établi un tour de rôle afin de poursuivre l'activité en attendant son retour.

A noter que de ce fait l'activité aura lieu le jeudi après midi, les participants recevront par mail une invitation chaque semaine comme auparavant. Début le jeudi 3 septembre

- **Tir à l'arc** : Une réunion des animateurs s'est tenue le jeudi 20 août afin de définir le protocole sanitaire bien délicat de cette activité. Un exercice à blanc pour vérifier son efficacité aura lieu lundi 31 août pour un démarrage de l'activité le jeudi 3 septembre
- **Atelier Mémoire en éveil** : Le chiffre de participants est stable avec 26 personnes en moyenne.

Démarrage prévu le 23 septembre d'ici là une réunion des animatrices définira le protocole en fonction du nombre de participants

- **Yoga** : La moyenne est de 15 yogis.

Démarrage le jeudi 10 septembre un protocole a été établi en accord avec la municipalité de St Rémy

- **Cyclotourisme:** Seulement quelques sorties cette année car peu de participants et à cause de la chaleur.
- **VTC promenade :** 5/6 personnes effectuent des parcours hebdomadaires de 20 km autour de Vendat.
- **Le tennis adapté, le swin-golf et le disc golf** se pratiquent en commun avec les collègues de Bellerive, pas de nouvelles recrues. Pour le swin golf effectif fluctuant de 5 à 14 personnes.
- **Self-défense : Activité supprimée**
- **Tennis de table :** Démarrage le mardi 8 septembre en simple uniquement
- **Danse :** Reprise le 11 septembre

Ne pas oublier que vous pouvez participer à plusieurs activités et que vous pouvez essayer une nouvelle activité sans formalité autre qu'avertir l'animateur.

### **Compte-rendu des sorties, manifestations, participations aux challenges départementaux et inter clubs.**

- Sortie en co-voiturage le mardi 10 Septembre 2019 à Cluny : 37 participants
- 18 au 20 septembre 2019 rando à Cheylade (Cantal) avec ascension du Puy-Mary
- Réveillon du 31 décembre en configuration plus réduite et beaucoup plus de satisfaction
- Galette des rois tirée le 7 janvier 2020 à St Rémy environ 80 participants se sont régalés des galettes de Serge
- Sortie raquettes à Picherande le 30 janvier 2020 ; une sortie qui restera dans les mémoires des 16 participants à cause d'une pluie mémorable et un repas bien réconfortant
- Rétrospective le 6 mars 2020 : Environ 80 adhérents ont visualisé le montage vidéo des meilleurs moments des activités 2019 suivi de dégustation des gâteaux confectionnés par nos pâtisseries
- PUIS PLUS RIEN SAUF LE CONFINEMENT ET LES RESTRICTIONS DE SORTIE

Aucune rencontre interclub aucune sortie, le NEANT

Merci à M Richard de La Montagne de couvrir tous nos événements.

Merci également aux municipalités de nous faire de belles places d'information dans les diverses publications municipales

### **A VENIR**

- Rando sur 3 jours en Dordogne si les conditions sanitaires le permettent
- Réveillon ?
- Sortie à Beaune : 18 mai 2021 (à confirmer)
- Pas d'autres projets en attendant l'évolution de la pandémie

### **Activités 2020-2021 et calendrier.**

- 27 avril 2021 rencontre tennis de table à Yzeure, sous réserve de validation par le Comité Directeur du CODERS

Pour l'instant le calendrier des autres manifestations n'est pas encore établi, vous serez informés sur le site internet du Club

Progressivement, les informations concernant la vie du club seront disponibles exclusivement sur le site internet du club.

Les informations locales qui nous sont transmises par les municipalités ou d'autres clubs sont consultables dans la rubrique « Vie du club Informations externes au club ».

Rappel : Le site peut être visualisé de la même manière à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Rappel le tableau récapitulatif des activités et des coordonnées des animateurs sont consultables sur le site internet ([www.retraitesportive03110.com](http://www.retraitesportive03110.com)).

Pensez à le consulter régulièrement.

## Site FFRS

N'oubliez pas que vous avez beaucoup de renseignements disponibles sur le site internet de la Fédération.

Vous avez accès avec votre licence à beaucoup d'informations y compris sur les formations et les stages de formation.

## Mot des élus.

- Mot du maire de Vendat

Mr Germanangue, Maire de Vendat, remercie le club pour son invitation et qu'il continuera à dynamiser la commune et les associations avec Mme Sandrine Laurent conseillère municipale chargée des associations, Il dit qu'il faut relancer les activités et arrêter de regarder les infos alarmistes à la TV. Il souhaite la reprise des activités des associations et signale qu'une réunion se tiendra lundi 1<sup>er</sup> septembre avec les présidents des associations pour organiser l'utilisation des salles communales : les salles devront être nettoyées par les utilisateurs en fin d'usage. Il souhaite enfin une bonne année 2020-2021 pour le club.

- Mot de la Vice-Présidente du CODERS.

Mme Geneviève Descoins remercie le président et le bureau pour la bonne tenue du club de Vendat. Elle n'a rien de particulier à signaler si ce n'est la reprise des activités dans les clubs.

Clôture de l'Assemblée Générale à 11h05

Je remercie chaleureusement les élus et la Présidente du CODERS d'avoir honoré de leur présence l'assemblée et pour les propos qu'ils ont tenus. Je vous remercie tous de votre écoute et déclare l'AG clôturée à 11h 05

Le Secrétaire

Hervé REBOURS



La Trésorière démissionnaire

Marylène THOMAS.



Le Président

Jacques BODIN



La Trésorière cooptée

Christine ESCRIBA

